

REVUE  
1900-19

# NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

## DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2018

L'article L .2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux et mise en ligne sur le site internet de la collectivité.



**smeag**  
POUR L'ÉQUILIBRE GARONNE

## BUDGET PRINCIPAL COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Les opérations de l'exercice 2018 du Budget Principal du SMEAG s'élèvent respectivement, en dépenses et recettes, à 1.531.408,98 € et 1.353.949,33 €.

Le résultat comptable de l'exercice correspond à un déficit de 177.459,65 €.

### I. RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2018.

L'exécution de l'exercice 2018 en dépenses et en recettes présentée par chapitre est la suivante :

Chapitre	Libellé	Budget 2018	Mandats émis	Charges rattachées	CA 2018	Restes A Réaliser
011	Charges à caractère général	780 921	510 609,19		510 609,19	61 719
012	Charges de personnel	1 014 712	991 773,12		991 773,12	
65	Autres charges de gestion	68 606	3 720,90		3 720,90	
66	Charges financières	30 000	18 313,22		18 313,22	
67	Charges exceptionnelles	0	0,00		0,00	
042	Dotations aux amortissements	7 200	6 992,55		6 992,55	
022	Dépenses imprévues	114 020	0,00		0,00	
<b>Total dépenses</b>		<b>2 015 459</b>	<b>1 531 408,98</b>	<b>0,00</b>	<b>1 531 408,98</b>	<b>61 719</b>

Chapitre	Libellé	Budget 2018	Titres émis	Produits rattachés	CA 2018	Restes A Réaliser
002	Excédent antérieur reporté	323 469				0
013	Atténuations de charges	13 000	15 040,28		15 040,28	0
70	Produits des services	252 269	221 775,24		221 775,24	0
74	Dotations et participations	1 353 836	1 109 719,78		1 109 719,78	75 519
75	Autres produits de gestion	0	0,00		0,00	0
77	Produits exceptionnels	0	0,00		0,00	0
042	Reprises sur amortissements	8 000	7 414,03		7 414,03	0
<b>Total recettes</b>		<b>1 950 574</b>	<b>1 353 949,33</b>	<b>0,00</b>	<b>1 353 949,33</b>	<b>75 519</b>
002	Excédent antérieur reporté	323 469,28				
<b>Total recettes</b>			<b>1 677 418,61</b>	<b>0,00</b>	<b>1 677 418,61</b>	

Le résultat de clôture, intégrant l'excédent dégagé fin 2017, s'élève à 146.009,63 €.

La prise en compte des restes à réaliser, tant en dépenses qu'en recettes, conduit à un résultat cumulé de 159.809,63 €.

Afin d'assurer au mieux l'indépendance des exercices en intégrant au résultat toutes les charges et tous les produits qui s'y rattachent, le mécanisme comptable obligatoire des rattachements a été mis en œuvre.

# REPLA 2019

## Le rattachement des charges

L'exécution de plus en plus précise de la comptabilité d'engagement, d'une part, et, principalement, la passation de commandes relativement tardives au cours de l'exercice et à l'utilisation de la journée complémentaires 2018 jusqu'au 04 janvier 2019, d'autre part, induisent un niveau de rattachement en dépenses relativement important, à hauteur de 43.385,83 €.

Numéro Opération	Libellé Opération	Dépenses		
		Imputation		Montant
		Article	Opération	
0	Non affecté	60622	0	100,00
0	Non affecté	6135	0	11,46
203	SAGE Vallée de la Garonne	617	203	10 620,00
0	Non affecté	6228	0	66,73
203	SAGE Vallée de la Garonne	6237	203	900,18
228	Plan Garonne II Phase II	6237	228	1 512,00
83	Observatoire	6237	83	1 560,00
90	Communication	6237	90	5 286,23
400	Natura 2000 Occtoanie 2018	6238	400	1 223,08
0	Non affecté	6261	0	157,05
203	SAGE Vallée de la Garonne	6261	203	904,76
90	Communication	6261	90	2 789,00
0	Non affecté	6262	0	500,00
0	Non affecté	6288	0	1 020,00
90	Communication	6288	90	1 880,90
0	Non affecté	6488	0	888,80
812	PAPI Complet	6488	812	9 147,24
203	SAGE Vallée de la Garonne	65888	203	3 518,40
0	Non affecté	6688	0	1 300,00
<b>Total Rattachements Dépenses</b>				<b>43 385,83</b>

## Le rattachement des recettes

Le niveau de rattachement des recettes est nettement plus élevé pour atteindre 742.753,40 €.

Il est toutefois normal que le niveau des recettes soit important de part leur nature et n'est donc pas le signe, à lui seul, d'une mauvaise gestion. En effet, les recettes rattachées sont exclusivement liées au financement des actions par les différents partenaires financiers à travers des subventions.

Les dossiers correspondant à l'année 2018 sont donc naturellement, et de façon normale, rattachés.

Le versement des financements européens attendus pour l'opération Natura 2000 Aquitaine, au titre des années 2015, 2016 et 2017, n'a toujours pas, au 31/12/2018, été effectué.

Le non versement des aides sollicitées pour les dossiers antérieurs est du, soit à des retards de dépôt de demandes de versement, soit à des retards de traitement par les partenaires financiers.

La prise en compte des rattachements permet, toutefois, de ne pas « pénaliser » le résultat de l'exercice.

Numéro Opération	Libellé Opération	Recettes		
		Imputation		Montant
		Article	Opération	
338	Natura 2000 Aquitaine 2018	74718	338	12 629,93
336	Natura 2000 Aquitaine 2016	7478	336	3 277,00
337	Natura 2000 Aquitaine 2017	74718	337	4 293,00
335	Natura 2000 Aquitaine 2015	74718	335	2 311,00
227	Natura 2000 Aquitaine 2018	7477	227	32 000,00
338	Natura 2000 Aquitaine 2018	7477	338	24 792,07
336	Natura 2000 Aquitaine 2016	7477	336	12 867,00
337	Natura 2000 Aquitaine 2017	7477	337	16 854,00
335	Natura 2000 Aquitaine 2015	7477	335	23 232,00
228	Plan Garonne II Phase II	7477	228	15 481,00
203	SAGE Vallée de la Garonne	7478	203	374 899,80
83	Observatoire	7478	83	17 851,00
81	PAPI	7478	81	19 666,00
332	Natura Occitanie 2017	7478	332	7 636,00
318	Milieus aquatiques 2017	7478	318	33 047,60
812	PAPI Complet	7478	812	107 116,00
310	Migrateur 2018	7478	310	34 800,00
<b>Total Rattachements Recettes</b>				<b>742 753,40</b>

Les restes à réaliser, tant en dépenses qu'en recettes, s'établissent de la manière suivante :

N° Opération	Libellé Opération	Dépenses			Recettes		
		Imputation		Montant	Imputation		Montant
		Article	Opération		Article	Opération	
0	Non affectée	617	0	500			
203	SAGE Vallée de la Garonne	617	203	56 595			
0	Non affectée	6182	0	650	7478	203	36 424
228	Plan Garonne 2015-2018				7477	228	39 095
0	Non affectée	6231	0	926			
90	Communication	6237	90	1 200			
400	Natura 2000 Occitanie 2018	6237	400	1 848			

**Total Restes à Réaliser**

**Dépenses 61 719**

**Recettes 75 519**

# RECETTE

2018

En dépenses, les restes à réaliser correspondent à des dépenses engagées pour lesquelles le service fait n'a pas été réalisé avant la fin de l'exercice au 31/12/2018.

Leur niveau est à considérer comme normal soit lorsque les engagements ont été passés en fin d'exercice soit, et c'est le cas pour le SAGE Vallée de la Garonne, lorsque les engagements ont une durée d'exécution sur plusieurs mois.

Les restes à réaliser, en recettes, correspondent à des engagements et donc des notifications d'attribution d'aide pour lesquelles la réalisation est directement liée à la réalisation de la dépense elle-même maintenue en restes à réaliser.

La conjugaison des procédures d'autorisations d'engagements et de crédits de paiement, du rattachement des charges et des produits à l'exercice permet d'avoir une vision claire de l'exécution budgétaire de l'exercice.

L'exécution de l'ensemble des dépenses de fonctionnement s'élève à 76,0% des dépenses prévues incluant les rattachements.

Pour les chapitres « significatifs » les taux d'exécution respectifs sont les suivants :

011- « Charges à caractère général »	65,4%
012- « Charges de personnel »	97,7%
66- « Charges financières »	61,0%
022-« Dépenses imprévues »	0,0%

Sur les 24,0% de non réalisation, les dépenses imprévues représentent 5,7%.

Le solde de 18,3% correspond principalement à une prévision de réalisation des actions Natura 2000 Occitanie 2018 et PAPI qui n'ont, au cours de l'exercice, pas été exécutées ou encore le SAGE, pour lequel les crédits de paiements ouverts initialement n'ont été consommés que partiellement du fait de contraintes particulières liées au dossier.

Il convient également de noter que les crédits ouverts au titre de la reprise de provision constituée à hauteur de 64.885,00 € pour des titres contestés par le Conseil Départemental 31 et déclarés comme dépenses non obligatoires par la Chambre Régionale des Comptes n'ont pas été consommés, tant en dépenses qu'en recettes. Ces crédits seront ouverts de nouveaux sur l'exercice 2019 afin de permettre l'exécution comptable de ces opérations qui donnera lieu au préalable à une présentation détaillée au Comité Syndical.

L'exécution de l'ensemble des recettes de fonctionnement, hors excédent reporté, est de l'ordre de 83,0% des recettes prévues, incluant les rattachements.



## Synthèse

Alors que le résultat de clôture est excédentaire et s'établit à 146.009,63 €, le résultat de l'exercice est déficitaire de 177.459,65 € (celui de l'exercice 2016 était excédentaire de 75.525,46 € et celui de l'exercice 2017 était déficitaire de 43.585,32 €).

## II. RESULTAT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE 2018.

L'exécution de l'exercice 2018 en dépenses et en recettes présentée par chapitre est la suivante :

Chapitre	Libellé	Budget 2018	CA 2018
13		1	0,40
20	Immobilisations incorporelles	7 000	1 113,81
21	Immobilisations corporelles	20 735	11 115,37
040	Opérations d'ordre transfert entre section	8 000	7 414,03
<b>Total dépenses</b>		<b>35 736</b>	<b>19 643,61</b>

Chapitre	Libellé	Budget 2018	CA 2018
001	Excédent antérieur reporté	16 806	
10	Dotations, Fonds divers et réserves	1 530	1 530,33
13	Subventions d'investissement	10 200	10 699,00
040	Opérations d'ordre transfert entre section	7 200	6 992,55
<b>Total recettes</b>		<b>35 736</b>	<b>19 221,88</b>

Il est rappelé que les dépenses d'investissement correspondent à des dépenses nécessaires au bon fonctionnement des services du SMEAG notamment pour des dépenses liées à l'acquisition de matériel informatique pour lesquels les appels à cotisations sont effectués en fin d'année en fonction des crédits consommés réellement à ce titre.

La comptabilisation depuis 2012 des opérations d'ordre liées aux amortissements et à la reprise des subventions contribue, à plusieurs titres, à la diminution des crédits nécessaires à l'équilibre du budget.

Si le montant des dépenses réelles de la section d'investissement est faible au regard de celles de la section de fonctionnement, leur montant a augmenté en 2018 de près de 80,0%. Ces dépenses ont été partiellement rendues nécessaires notamment suite aux conclusions de l'audit de sécurisation du système informatique mené dans le courant de l'année.

Les dépenses réelles exécutées en 2018 correspondent à 90,0% à des dépenses liées au système informatique. Le solde correspond à des dépenses de mobilier de rangement.

# REVUE

## 2019

### Présentation résumée du compte administratif 2018

Libellés	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		323 469,28		16 806,99	0,00	340 276,27
Opérations de l'exercice	1 531 408,98	1 353 949,33	19 643,61	19 221,88	1 551 052,59	1 373 171,21
<b>Totaux</b>	<b>1 531 408,98</b>	<b>1 677 418,61</b>	<b>19 643,61</b>	<b>36 028,87</b>	<b>1 551 052,59</b>	<b>1 713 447,48</b>
Résultat de l'exercice	177 459,65		421,73		177 881,38	
Résultat de clôture		146 009,63		16 385,26		162 394,89
Restes à réaliser	61 719,00	75 519,00	0,00	0,00	61 719,00	75 519,00
<b>Totaux cumulés</b>	<b>1 593 127,98</b>	<b>1 752 937,61</b>	<b>19 643,61</b>	<b>36 028,87</b>	<b>1 612 771,59</b>	<b>1 788 966,48</b>
<b>Résultats</b>		<b>159 809,63</b>		<b>16 385,26</b>		<b>176 194,89</b>

## BUDGET ANNEXE GESTION D'ÉTIAGE COMPTE ADMINISTRATIF 2018

L'exercice 2018 est la cinquième année d'exécution du budget annexe « Gestion d'étiage ». En effet, ce dernier a été créé à compter du 01 janvier 2014, par délibération n° D14-01/02-04 du Comité syndical du 07 janvier 2014.

Les opérations retracées par le budget annexe « Gestion d'étiage » relèvent des règles budgétaires et comptables de l'instruction comptable M49 associée aux Services Publics à caractère Industriel et Commercial.

Le service est géré dans le cadre d'une régie dotée de l'autonomie financière et n'est pas assujéti à la TVA.

Le budget annexe « Gestion d'étiage » comporte les opérations qui relèvent de l'ensemble du dispositif lié à la mise en œuvre du PGE et à sa révision, tant au niveau des frais de personnel que des dépenses liées aux études menées par des prestataires extérieurs, qu'aux frais de structure pouvant y être affectés et les recettes qui peuvent y être attachées.

A ces dépenses il convient d'ajouter celles relevant de la mise en œuvre des conventions « EDF », « Institution de Montbel » et, pour la seconde fois, en 2018, « Institution de Filhet » dans le cadre des opérations de soutien d'étiage et les financements qui y sont affectés.

Parallèlement à la création de ce budget annexe, il a été décidé par délibération n°D14-01/02-05 du 07 janvier 2014 de clôturer le budget annexe de Charlas afin d'intégrer les opérations qui y était retracées dans le budget « Gestion d'étiage » en considérant que l'objet même du budget annexe de Charlas était de nature à être intégré à celui du budget « Gestion d'étiage ».

Une comptabilité analytique est réalisée dans le cadre de ce budget afin de permettre une analyse détaillée des opérations qu'il retrace pour répondre notamment aux exigences liées aux missions de soutien d'étiage et à l'affectation des recettes de la redevance suite à la Déclaration d'Intérêt Général (DIG) des réalimentations de soutien d'étiage de la Garonne et la récupération des coûts auprès des bénéficiaires.

# REDACTED

## I. RESULTAT DE LA SECTION D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2018.

L'exécution de l'exercice 2018 en dépenses et en recettes présentée par chapitre est la suivante :

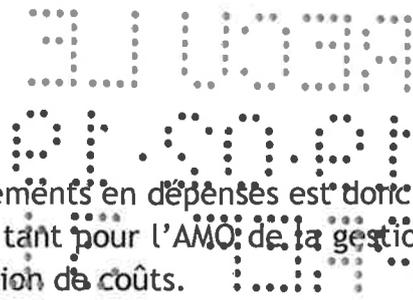
Chapitre	Libellé	Budget 2018	Mandats émis	Charges rattachées	CA 2018	Restes A Réaliser
011	Charges à caractère général	4 313 049	1 051 714,29	74 846,00	1 126 560,29	263
012	Charges de personnel	197 224	163 014,76		163 014,76	0
65	Autres charges de gestion	124 383		15 539,35	15 539,35	0
66	Charges financières	0	0,00		0,00	0
67	Charges exceptionnelles	80 000	47 089,65		47 089,65	0
68	Dotations aux amortissements	0	0,00		0,00	0
022	Dépenses imprévues	320 000	0,00		0,00	0
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>5 034 656</b>	<b>1 261 818,70</b>	<b>90 385,35</b>	<b>1 352 204,05</b>	<b>263</b>
023	Virement à la sect° d'investis.	30 839				
042	Opérations d'ordre entre section	0				0
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>30 839</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION</b>		<b>5 065 495</b>	<b>1 261 818,70</b>	<b>90 385,35</b>	<b>1 352 204,05</b>	<b>263</b>

Chapitre	Libellé	Budget 2018	Titres émis	Produits rattachés	CA 2018	Restes A Réaliser
002	Excédent antérieur reporté	760 328				
013	Atténuations de charges	0	0,00			
70	Produits des services	1 748 105	723 379,37	700 000,00		
74	Dotations et participations	2 452 180	268 129,00	607 135,00		
75	Autres produits de gestion	0	0,00			
77	Produits exceptionnels	0	911,04			
78	Reprises amortissements et provisions	88 443	0,00			
<b>Total recettes réelles</b>		<b>5 049 056</b>	<b>992 419,41</b>	<b>1 307 135,00</b>	<b>2 299 554,41</b>	<b>0</b>
042	Opérations d'ordre entre section	16 439	16 439,00			
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>16 439</b>	<b>16 439,00</b>	<b>0,00</b>	<b>16 439,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION</b>		<b>5 065 495</b>	<b>1 008 858,41</b>	<b>1 307 135,00</b>	<b>2 315 993,41</b>	<b>0</b>

Au titre de cette section sont reprises les opérations ayant trait à celles du soutien d'étiage à proprement parler, à celles relevant des modalités de la récupération des coûts à travers la gestion et le recouvrement de la redevance pour service rendu et à celles liées au Plan de Gestion de l'Etiage (PGE).

Comme pour le budget principal, afin de répondre aux exigences de l'instruction comptable M49, d'une part, et à la nécessité d'assurer une meilleure lecture des documents comptables, d'autre part, afin de permettre une meilleure lisibilité financière des opérations menées par le SMEAG dans le cadre de ce budget annexe, les mêmes procédures sont appliquées que celles mises en œuvre pour le budget principal notamment le rattachement des charges et des produits.

Toutes les factures liées au déstockage, pour la campagne 2018, ont été mandatées sur l'exercice. Leur montant est relativement faible compte tenu du déroulement de la campagne, considérée comme « humide » au regard de l'audit réalisé par la société KPMG en 2016. A titre de comparaison, la part variable EDF au titre de la campagne 2017 s'élevait à 1.402.436,00€, celle au titre de la campagne 2018 est de 38.556,00€.



Le niveau des rattachements en dépenses est donc relativement faible et correspond aux marchés en cours tant pour l'AMO de la gestion de l'étiage que pour la mise en œuvre de la récupération de coûts.

Le niveau de rattachement en recettes est par contre important, comparativement. En effet les aides accordées par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne n'ont pas été versées sur l'exercice. Elles sont évaluées à 382.500,00 € pour la campagne 2018. Des retards de versements de financement de l'animation PGE 2016 et 2017 sont également pris en compte.

Le rattachement au titre de la redevance 2018, correspondant à la consommation des usagers, a été comptabilisée à hauteur de 700.000,00 €, à un niveau identique à celui de l'année précédente, pour des raisons de cohésion d'écritures comptables prévisionnelles, d'une année sur l'autre.

Les opérations liées au rattachement sont plus élevées en dépenses qu'en recettes. Cette situation n'est pas anormale dans le sens où, par précaution, les recettes rattachées au titre de la redevance ont été évaluées de façon pessimiste en fonction des informations qui sont connues et par extrapolation.

Le résultat de clôture de la section d'exploitation est excédentaire de 1.724.118,11 €.

Ce dernier prend en compte le résultat de l'exercice 2017 précédent de 760.328,75 €.

Le résultat de l'exercice 2018 est excédentaire et s'établit à 963.789,36 €.

Il convient de rappeler que par délibération du 03 juillet 2015, le Comité Syndical a décidé la constitution d'une provision pour risque sécheresse de 2,0 millions d'euros destinées à couvrir les pertes liées à une éventuelle succession d'années sèches de soutien d'étiage. La provision est à ce jour constituée à son niveau maximum.

Par délibération n° D16-07/01 du 06 juillet 2016, le niveau minimum de provision à conserver a été fixé à l'équivalent des pertes générées par deux (02) années sèches afin d'assurer l'équilibre financier.

# PROUVE

## II. RESULTAT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE 2018.

Les prévisions budgétaires 2018, à hauteur de 72.772,00 €, comprenaient en dépenses, outre le résultat déficitaire 2017 de 20.333,00 €, des opérations d'ordre à hauteur de 16.439€ et le financement de 3 stations hydrométriques, de manière anticipée, pour 36.000,00 €. L'acquisition de ces dernières n'a pas été réalisée en 2018. Elles le seront dans le cadre des mesures du PGE 2018-2027 qui seront mises en œuvre en 2019.

Le résultat de cette section est déficitaire à hauteur de 15.269,00 € du fait de la non-exécution du virement de la section de fonctionnement.

Chapitre	Libellé	Budget 2018	CA 2018
001	Déficit antérieur reporté	20 333	0
040	Opérations d'ordre transfert entre section	16 439	16 439,00
13	Subventions d'investissement	0	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0	0,00
21	Immobilisations corporelles	36 000	0,00
<b>Total dépenses</b>		<b>72 772</b>	<b>16 439,00</b>

Chapitre	Libellé	Budget 2018	CA 2018
10	Dotations, Fonds divers et réserves	20 333	20 332,44
021	Virement de la section de fonc.	30 839	
040	Opérations d'ordre transfert entre section	0	0,00
13	Subventions d'investissement	21 600	1 170,00
<b>Total recettes</b>		<b>72 772</b>	<b>21 502,44</b>

### Présentation résumée du compte administratif 2018

Libellés	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		760 328,75	20 332,44	0,00	20 332,44	760 328,75
Opérations de l'exercice	1 352 204,05	2 315 993,41	16 439,00	21 502,44	1 368 643,05	2 337 495,85
<b>Totaux</b>	<b>1 352 204,05</b>	<b>3 076 322,16</b>	<b>36 771,44</b>	<b>21 502,44</b>	<b>1 388 975,49</b>	<b>3 097 824,60</b>
Résultat de l'exercice		963 789,36		5 063,44		963 789,36
Résultat de clôture		1 724 118,11	15 269,00			1 708 849,11
Restes à réaliser	263,00	0,00	0,00	0,00	263,00	0,00
<b>Totaux cumulés</b>	<b>1 352 467,05</b>	<b>3 076 322,16</b>	<b>36 771,44</b>	<b>21 502,44</b>	<b>1 389 238,49</b>	<b>3 097 824,60</b>
<b>Résultats</b>		<b>1 723 855,11</b>	<b>15 269,00</b>			<b>1 708 586,11</b>

31 034  
01 0091  
10 7574